

COMMUNE DE VILLERS LA CHÈVRE

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai, à 20 h, le conseil municipal de la Commune de Villers la Chèvre légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain DYE PELLISSON, Maire.

Présents : MM. Alain DYE-PELLISSON, Claude FORTEMPS, Gilles KREMER, Jean-Marc CHARPENTIER, Bernard HAMIAUX, Bernard GOFFARD, Jean HALSDORF, Daniel BALLIET et Mmes, Sylviane VUERICH.

Absents excusés : M., Fabrice TOLLE, Sylvain TASSIN, Eric LAMBERT et Mmes Aurélie BRAGEUL, Joëlle BINOT.

M. Fabrice TOLLE a donné pouvoir à M. Bernard GOFFARD ;
M. Sylvain TASSIN a donné pouvoir à Mme Sylviane VUERICH ;
M. Eric LAMBERT a donné pouvoir à M. Gilles KREMER ;
Mme Joëlle BINOT a donné pouvoir à M. Alain DYE-PELLISSON.

Un scrutin a eu lieu, M. Bernard GOFFARD a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture d'un poste d'adjoint technique

DÉLIBÉRATION 2025-16 : Ouverture d'un poste d'adjoint technique

Le Maire informe le conseil municipal que le village s'est agrandi et qu'il y a donc une charge supplémentaire de travail pour son entretien. Il propose donc d'ouvrir un poste d'adjoint technique en contrat à durée déterminée (C.D.D) de 1 an renouvelable 1 an.

Le conseil municipal, après délibération,

- Décide d'ouvrir un poste d'adjoint technique à 14 heures hebdomadaire en C.D.D. d'un an renouvelable 1 an.
- Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce recrutement et à signer tous documents s'y rapportant.

Adoptée à l'unanimité